

## Montreuil-sur-Ille : Agenda

**Chaque mardi** : Marché devant la mairie et la poste de 16h à 19h30.  
8 commerçants vous attendent.

**La Mairie sera fermée le lundi 13 Juillet.**

## Informations COVID-19

### SMICTOM

Suite à l'allocution du Président de la République le 14 juin, l'accès en déchèterie sur rendez-vous mis en place au moment du déconfinement dans les sites gérés par le SMICTOM VALCOBREIZH, est levé à compter du lundi 22 juin. A cette date, les déchèteries de La Bouëxière, Melesse, Montreuil-sur-Ille, Saint-Aubin d'Aubigné et Tinténiac ouvriront selon les horaires habituels\* et dans des conditions quasiment normales.

Cette reprise du service en accès libre n'annule pas les mesures de sécurité sanitaire en vigueur depuis le 11 mai. Les usagers devront continuer :

- à respecter les gestes barrières et les règles de distanciation sociale.
- à porter le masque (recommandé) pour protéger notamment les agents de déchèterie qui accueillent plus de 200 usagers chaque jour.
- à effectuer, en amont, le tri de leurs déchets par catégorie afin de fluidifier le déchargement sur site.

Pour éviter les temps d'attente, les usagers sont invités à privilégier les milieux de matinée et d'après-midi qui sont de moindre affluence (hors samedi). La délivrance de coupons ne sera pas exigée jusqu'à fin 2020.

### **Coupon sport 35: un coup de pouce financier pour favoriser la pratique des jeunes**

Le Département mon meilleur sponsor d'Ille & Vilaine.

Le dispositif Coupon sport du Département d'Ille-et-Vilaine a pour but d'aider les jeunes breillien.nes âgés de 11 à 15 ans (nés entre 2005 et 2009), bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (A.R.S), à pratiquer une activité sportive de qualité et régulière. Ainsi, le Département finance une partie du coût de la licence sportive et de l'adhésion à un club agréé par le Ministère des sports et affilié à l'Agence Nationale des Chèques Vacances (A.N.C.V).

Le montant de cette aide, défini en fonction du coût de la licence et de l'adhésion, est de 20 euros par enfant pour une licence et **adhésion comprise entre 45 euros et 90 euros ou de 40 euros par enfant** si le coût global est supérieur à 91 euros.

Pour en bénéficier, vous devez effectuer une demande lors de l'inscription **de votre enfant auprès de l'association sportive en** présentant une copie de l'attestation d'A.R.S et du livret de famille ou d'une pièce d'identité. Vous bénéficierez de la réduction au moment de l'inscription auprès de l'association ou après **remboursement** du club par l'ANCV.

### Base nautique de Feins

L'accès au plan d'eau et la plage du Boulet est à nouveau autorisé pour les activités d'usage dynamique : promenade, sport individuel, pêche en eau douce, sous réserve de l'application des mesures barrière et de distanciation.

Du 6 au 31 juillet, la navette communautaire Mobi Futée vous permettra de rejoindre gratuitement le Domaine de Boulet à Feins. Dans le respect des gestes barrière, veuillez vous munir d'un masque. Les réservations sont possibles jusqu'à 17h la veille du départ en appelant au 02 99 69 86 86 ou en remplissant le formulaire de réservation sur [www.valdille-aubigne.fr/navette](http://www.valdille-aubigne.fr/navette).

## MSI en Bref!

**Nouveaux horaires de la poste** : A partir du 2 juin, la poste sera ouverte le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, sans fermeture estivale.

### Couverture numérique mobile :

Le Département a lancé une application pour Smartphone, baptisée "**KiCapte**" qui permet à chacun de ses utilisateurs de mesurer la qualité réelle de sa connexion mobile. Cette application est disponible gratuitement sur tous les modèles de Smartphone (Apple ou Android). Elle doit permettre d'identifier et de combattre les zones mal ou non couvertes en Ille-et-Vilaine.

**Fin d'aménagement de la rue du Clos Gérard** : Pour la fin d'aménagement de la rue du Clos Gérard (chantier d'application de résines en chaussée), la circulation de tout véhicule (sauf véhicules d'urgence) sera interdite à compter du **lundi 20 juillet au vendredi 24 juillet 2020**. Les riverains devront stationner leurs véhicules à l'extérieur de la zone de travaux sur cette période.

## Communauté de communes

### GPAS Bretagne (Groupe de Pédagogie et d'Animation Sociale)

Organise des formations BAFA pour donner l'opportunité à tous et toutes de pouvoir accéder à ces formations et ouvertes à toute personne âgée de 17 ans révolus qui souhaite découvrir ou s'engager dans le secteur de l'animation et son coût se veut attractif. Le GPAS a la particularité d'accueillir un public diversifié (de part les âges et les expériences des futurs stagiaires).

Nous souhaitons mettre en avant la pédagogie sociale, qui inspire notre pratique depuis près de quarante ans. De ce fait, nous sommes ancrés et reconnus dans des territoires d'interventions des différentes GPAS (Rennes, Brest, **Val d'Ille Aubigné**).

STAGES DE FORMATION GÉNÉRALE 2020 :

- Rennes du 4 au 11 Juillet en demi-pension (360€) ou internat (480€)

STAGES D'APPROFONDISSEMENT 2020 (l'enfant et la nature) :

- Val d'Ille Aubigné du 6 au 11 Juillet en demi-pension (340€) ou camping (450€)

Contact : [formation@gpas.fr](mailto:formation@gpas.fr) ou 02 98 05 23 88

Renseignements sur [www.bafa-bretagne.fr](http://www.bafa-bretagne.fr) - Facebook *BAFA GPAS*

### MOBILITES : APPEL A PROJETS CITOYENS

La Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné souhaite soutenir et encourager les initiatives citoyennes en faveur de la mobilité durable et a initié un appel à projets citoyens depuis 2015.

Vous avez un projet en faveur de la mobilité : récupération et réparation de vélos, pédibus, vélobus, spectacles sur la mobilité active, ateliers de sensibilisation...

Déposez votre projet avant le **4 juillet** (1er dépôt) ou le **28 septembre 2020** (2eme dépôt). Tout groupe de citoyens ou association peut y répondre.

Pour participer, complétez la fiche projet *AAP citoyens « mobilités »* accompagnée du règlement signé (documents disponibles sur le site internet du Val d'Ille Aubigné ou par mail [mobilites@valdille-aubigne.fr](mailto:mobilites@valdille-aubigne.fr)).

Les projets retenus bénéficieront d'une aide financière de la Communauté de communes de 500 € à 1 000 € et pourront bénéficier, selon les besoins, d'un accompagnement technique. Les informations sur le fonctionnement de l'appel à projets, les critères de sélection des projets et les modalités de versement de l'aide sont disponibles dans le règlement *AAP citoyens « mobilités »*.

Plus d'informations : [www.valdille-aubigne.fr/mobilites@valdille-aubigne.fr](http://www.valdille-aubigne.fr/mobilites@valdille-aubigne.fr)